

# Déclinaison des décisions sanitaires pour le sport du 3 au 19 mai 2021

CATÉGORIES	RÈGLEMENTATION SANITAIRE DANS LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN
	ATTESTATION DE DÉPLACEMENT / JUSTIFICATIF DE DOMICILE
<b>Pratique sportive dans l'espace public (dont plages, lacs, rivières, parcs, forêts, montagnes...)</b>	
<p><b>Tout public</b></p>	<p><b>Interdiction des pratiques sportives collectives et de contact</b>            Distanciation physique de 2 mètres.            Interdiction des rassemblements dans l'espace public de plus 6 personnes.</p>
<p><b>Publics prioritaires</b>  <b>Sportifs professionnels</b>            Sportifs de haut niveau et du projet de performance fédéral            Formation universitaire ou professionnelle            Personnes disposant d'une prescription médicale APA            Personnes à handicap reconnu MDPH avec encadrement nécessaire</p>	<p><b>Dérogations</b>            au couvre-feu et à la distanciation physique de 2 mètres.</p>
<b>Pratique sportive dans les équipements sportifs (ERP) avec protocoles sanitaires renforcés</b>	
<p><b>Tout public</b></p>	<p><b>Autorisé en extérieur</b>            Distanciation physique de 2 mètres.</p>
<p><b>Publics prioritaires</b>  <b>Scolaire et périscolaire</b>  <b>Sportifs professionnels</b>            Sportifs de haut niveau et du projet de performance fédéral            Formation universitaire ou professionnelle            Personnes disposant d'une prescription médicale APA            Personnes à handicap reconnu MDPH avec encadrement nécessaire</p>	<p><b>Autorisé en extérieur et en intérieur</b>            Dérogation du couvre-feu.</p>

## CATÉGORIES

## RÉGLEMENTATION SANITAIRE DANS LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

## ATTESTATION DE DÉPLACEMENT / JUSTIFICATIF DE DOMICILE

## Éducateurs sportifs professionnels

## Encadrement des activités sportives

**Autorisé**  
Encadrement de toute activité sportive autorisée.

**Activités de maintien des compétences professionnelles pour les éducateurs en environnement spécifique** : ski et dérivés ; alpinisme ; plongée subaquatique ; parachutisme ; spéléologie ; natation et sécurité aquatique

**Autorisé**  
En extérieur (ERP type PA) et en intérieur (ERP type X)  
Dérogation au couvre-feu.

## Coaching à domicile

**Autorisé**  
Dans les mêmes conditions qu'en extérieur (ERP type PA) et en intérieur (ERP type X)  
Dérogation au couvre-feu.

## Sportifs professionnels / Sportifs de haut-niveau / Sportifs du Projet de performance fédéral

## Compétitions avec protocoles sanitaires renforcés

**Autorisé**

## Stages avec Hébergement

**Autorisé**

## Vestiaires

## À usage collectif

**Autorisé**  
Uniquement pour les publics prioritaires.

## Accueil de spectateurs

## Dans l'espace public

**Interdit**

## En ERP de type PA ou X

**Huis clos**

## Vie associative

## Réunions (AG, bureau, commissions...)

**Voie dématérialisée**